



AVIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Réussite à l'École, réussite de l'École

RAPPORTEURE
Bernadette GROISON

JUIN 2024

Que contient l'avis ?

Contexte

→ L'École est à l'image de notre société actuelle : **fracturée** et **inégalitaire**.

“ Près de 6 français.es sur 10 considèrent que l'école ne donne pas les mêmes chances à tous ”.

Sondage IFOP publié en mai 2023.

Aujourd'hui, 79% d'une classe d'âge obtient le baccalauréat contre un.e élève sur trois en 1980 ; une personne sur deux est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le niveau global de connaissance, de compétence et de qualification s'est donc accru ces dernières décennies. En France, le niveau moyen des élèves est comparable à celui des autres pays de l'OCDE, mais ce tableau cache des disparités importantes. Il existe en effet une forme de **filiarisation ségrégative** : 70% des enfants d'ouvriers ont un baccalauréat professionnel ou technologique et 75% des enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général. Le parcours scolaire et l'orientation des élèves sont surtout déterminés par leur **origine sociale**.

→ Les études montrent que deux facteurs sont déterminants dans la réussite scolaire: **les conditions de vie** des élèves et **le capital culturel** dont ils disposent dans leur environnement. Or, les inégalités sociales et culturelles sont fortes dans notre pays.

Le principe d'égalité des chances est donc trompeur : il n'assure pas l'effectivité du droit à l'éducation ni à la réussite de l'élève. Il met en demeure l'élève d'assurer lui-même sa réussite. Le CESE préconise de parler de la réussite de tous les élèves car il revient à l'École de les accompagner vers la réussite.

→ La réussite à l'École se réfère à :

- La possibilité d'aller au bout d'un parcours scolaire **choisi**.
- La **transmission de tous les outils** permettant de devenir un.e citoyen.e capable de **comprendre le monde** et d'y **agir pour faire société**.

L'École doit donc éduquer et former, aujourd'hui, les personnes qui, demain, participeront à satisfaire les besoins de la société par les métiers qu'ils exercent et leurs engagements au sens large.

Déroulé

→ Transformer l'École ne peut se faire qu'en **co-construction** avec tous.les les acteur.rices qui la composent aujourd'hui, à partir de leur **connaissance empirique** du système éducatif. Afin de mener à bien ce travail, la commission *Éducation, culture et communication* s'est donc appuyée sur de multiples témoignages: élèves, représentant.es de parents d'élèves, personnel d'éducation, élu.es, représentant.es d'associations, etc. Onze Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER) ont également participé à la production de cet avis, ainsi que de la Délégation aux Outre-mer du CESE. L'ensemble de ces échanges ont donné lieu à une journée délibérative pour prendre en considération les recommandations émises.

→ Les travaux ont été guidés par la volonté partagée de trouver des solutions pour faire de l'École un lieu qui permette à chacun.e de se construire, de surmonter ses difficultés, d'apprendre et d'imaginer le monde de demain pour faire société ensemble. L'avis appelle à un **débat démocratique** pour redéfinir les finalités d'un **nouveau paradigme** pour l'École, permettant d'engager les transformations nécessaires pour assurer la réussite de tous.tes. Cela nécessite, entre autres, une articulation entre les politiques scolaires et les autres politiques publiques sectorielles.

Pour aller plus loin, voir la [vidéo de présentation](#) de l'avis.



Photo prise durant la journée délibérative

Crédit photo : Katrin Baumann

Préconisations

Les préconisations du Conseil économique, social et environnemental s'articulent autour de 4 axes.

1 - Redéfinir les finalités de l'École

→ Pourquoi ? Les réformes se multiplient pour tenter de répondre aux nombreuses difficultés qui traversent le système éducatif, sans réelle évaluation des résultats obtenus. Il faut collectivement clarifier et déterminer les finalités de l'École.

→ Comment ? En organisant un débat démocratique (convention citoyenne, états généraux, ou autre) associant tous.tes les acteur.rices de la communauté éducative et tous les publics. Il faut aujourd'hui garantir de meilleures conditions de scolarisation des élèves, de la maternelle au lycée, pour assurer la réussite de tous.tes.

2 - Favoriser l'égalité et la mixité dans les territoires

→ Comment ? Divers leviers sont mentionnés dans cet avis, dont :

- Installer, partout, des observatoires de la mixité sociale, scolaire et de la réussite éducative. Cela doit être effectué au niveau national et territorial afin de d'établir un diagnostic complet. C'est ici la première étape pour proposer des recommandations cohérentes et adaptées.
- Mettre en place un plan pluriannuel pour réduire la ségrégation sociale. Les écarts des Indices de Position Sociale (IPS) entre les établissements scolaires, qu'ils soient publics ou privés au sein d'un même territoire, devront ainsi diminuer. L'avis suggère de fixer l'objectif de réduction des écarts des IPS à hauteur de 30%.
- Réviser la carte scolaire et celle de l'éducation prioritaire pour prendre en compte l'évolution des territoires, en s'appuyant notamment sur l'IPS.
-

3 - Conforter les acteur.rices de la communauté éducative

→ Comment ? Les préconisations à ce sujet sont multiples. On trouve notamment :

- Organiser une concertation avec les acteur.rices de la communauté éducative pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves en réfléchissant par exemple aux effectifs par classe, aux transports, aux aides aux devoirs, à la restauration, à la santé physique et psychique, à l'accès aux soins, à l'organisation des emplois du temps, ou encore à la pédagogie différenciée.
- Mettre en place un « espace-parents », de façon obligatoire, dans tous les établissements scolaires à l'usage des parents d'élèves et de leurs délégué.es.
- Renouveler la formation initiale des enseignant.es pour sécuriser une entrée progressive dans le métier et mettre en place des plans de formation continue véritablement centrés sur leurs besoins, individuels et collectifs.

4 - Reconnaître et valoriser tous les personnels qui contribuent au service public d'éducation

→ Comment ? En déployant un plan d'urgence de recrutement des enseignant.es des premier et second degrés est pour cela indispensable. Cela doit logiquement s'accompagner d'une loi de programmation visant à revaloriser leurs rémunérations. La dynamique de recrutement massif et de revalorisation salariale doit également s'étendre à l'ensemble du personnel non enseignant affilié à l'Ecole.

→Toi qui es professeure des écoles depuis de nombreuses années maintenant, peux-tu nous dire quelques mots sur ta perception, sur le terrain, de l'évolution du système éducatif ?

Le système éducatif peine à faire réussir toutes et tous les élèves. Ce n'est pas nouveau et notre rapport explique bien comment l'Ecole s'est construite de manière inégalitaire. Le sursaut de la phase de démocratisation entamée dans les années 70 a laissé quelques espoirs mais nous restons au milieu du gué. Soit on s'en contente, soit on considère qu'il faut changer de cap. C'est ce que propose le CESE.

Ce que je constate sur le terrain, d'année en année, c'est une aspiration contradictoire des collègues. D'un côté, ils n'attendent plus grand chose des gouvernements pour les aider dans cette tâche difficile de faire réussir toutes et tous les élèves (la circulaire de rentrée de cette année était intitulée « ne laisser personne au bord du chemin » mais les moyens mis en place ne vont clairement pas dans ce sens). De l'autre, cet engagement quotidien, l'énergie déployée pour faire au mieux. Je ressens, moi aussi, plusieurs sentiments entremêlés : un ras-le-bol, d'une part, de cette perte de temps liée à la non valorisation de toute cette énergie déployée ; une colère, d'une autre part, de voir les dégradations du métier et des régressions, à l'instar du *Choc des savoirs* dont certaines mesures sont entrées en vigueur à la rentrée dernière.

Plus généralement, les politiques mises en œuvre ne fonctionneront pas pour servir l'objectif de réussite. Elles ont déjà été essayées. Mais elles semblent procéder du bon sens et donc recueillent l'assentiment d'une grande partie de la population. Les enseignants et enseignantes qui essaient d'appeler à autre chose sont mal compris et se trouvent en porte à faux. Cette mise en tension du système éducatif n'est bonne ni pour les élèves, ni pour les personnels. Il est grand temps de reposer le débat sur les finalités, les missions et le fonctionnement de l'Ecole ; d'appeler à apaiser les discours sur l'Ecole et d'accepter qu'il nous faudra du temps pour la remettre sur de bons rails. C'est à cela qu'appelle le CESE.

→ S'il y a un message clé de ce rapport que tu aimerais que chacun / chacune retienne, quel serait-il ?

Difficile de privilégier une préconisation dans un avis aussi riche. Malgré tout il y a un axe qui doit retenir l'attention, c'est celui qui dit que l'on ne fait pas l'Ecole, que l'on ne transforme pas le système éducatif, sans les actrices et les acteurs de terrain, et particulièrement sans les personnels. Aujourd'hui trop souvent mal reconnus, pas écoutés, on nie leur expertise professionnelle et l'apport qui peut être le leur pour penser les évolutions nécessaires.

Bien sûr, aussi, la crise du métier d'enseignant / enseignante est au cœur de ces enjeux. De nombreux rapports, dont ceux de l'OCDE, expliquent la dégradation de ce métier et alertent sur l'urgence à y remédier. C'est pourquoi les préconisations qui recommandent des plans de recrutement, de formation, de revalorisation de ces personnels sont importantes à faire entendre. Ce n'est pas un dogme, c'est une urgence pour que l'Ecole devienne réellement celle de la réussite de toutes et tous.

→ A présent que le rapport est publié et que la situation politique du pays semble se stabiliser (pour quelque temps), comment vas-tu procéder pour faire vivre ce travail et lui donner le plus d'écho possible ? Quelles sont tes attentes quant à cette phase de "portage" de l'avis ?

Ce rapport et avis du CESE est important. Il ne va pas dans le sens du vent des orientations des politiques éducatives actuelles. Il va donc être tout d'abord primordial d'expliquer le diagnostic que nous posons et pourquoi nous appelons à un changement de paradigme sur l'Ecole.

Il s'agit de faire prendre conscience du caractère sélectif de notre système éducatif et de la nécessité de rompre avec cela pour aller vers une Ecole de la réussite de toutes et tous. Ce rapport se nomme "Réussite à l'Ecole, Réussite de l'Ecole": l'Ecole doit permettre la réussite de toutes et tous, c'est à dire permettre à chacune et à chacun de pouvoir choisir son parcours personnel et professionnel. Une réussite qui bénéficiera à toute la société car une élévation générale du niveau de connaissances et compétences de la population permettra de mieux répondre aux besoins de la société et sera favorable à une meilleure cohésion sociale. Ainsi, réussite individuelle et réussite collective sont liées.

Ensuite, il s'agira de proposer et de discuter les préconisations que nous faisons. Rappeler quelques axes de travail : la question du rôle de l'Ecole pour favoriser la mixité sociale et de former des citoyens et citoyennes capables de faire face aux défis présents et à venir (économiques, sociaux, écologiques, démocratiques...), les leviers proposés comme celui de remettre les élèves, tous les élèves, au centre des préoccupations du système éducatif, et les personnels, dont les enseignants et enseignantes notamment, au cœur des nécessaires transformations à opérer. Le temps éducatif est un temps long : espérons que les échanges que nous aurons permettront de faire grandir l'idée de la nécessité d'un nouveau regard sur l'éducation.



Photographie de Bernadette Groison prise lors de la présentation de l'avis

Crédit photo : Katrin Baumann

Revue de presse

Consultez les articles qui mentionnent l'avis en cliquant sur les liens ci-dessous :

- [Le canard enchaîné](#)
- [La banque des Territoires](#)
- [Le café pédagogique](#)
- [La gazette des communes](#)

Retrouvez l'avis complet [ici](#).

La rediffusion de la séance plénière est disponible [ici](#).



Retrouvez un panorama complet des travaux du CESE, les actualités de notre Groupe et de nos organisations, nos rencontres et plus encore sur :



Pour vous abonner à nos bulletins, [c'est par ici](#) ! Contact : yvonnec.frouin@lecese.fr
[Twitter](#) • [LinkedIn](#)

